

village bien vivre participation partage
passion journal perché échange habitant proposer
ENSEMBLE agir citoyen quartier
patrimoine développement protection
convivialité **Mirmande** n°3
Le magazine municipal des Mirmandais



La renaissance
de la chapelle
Sainte-Lucie

ACTU
Des
étudiants
architectes
à Mirmande

VIE SCOLAIRE
Bientôt, une
cantine bio

CULTURE
L'agenda
de l'été

BIEN VIVRE
Se prémunir
contre les
cambriolages

EDITO DU MAIRE



Chères Mirmandaises, chers Mirmandais, Chers amis,

C'est avec toujours autant de plaisir que j'aime à vous retrouver à travers ces quelques lignes, quelques pages... D'ailleurs ce journal est le vôtre, préparé, réalisé et conçu par l'ensemble de mon équipe et moi-même. N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez, à nous faire des remarques ou suggestions pour le rendre encore plus agréable. C'est ainsi que nous avons supprimé le jaune, par exemple, couleur difficile à lire... Mais je vous sais indulgents et compréhensifs.

Déjà un an que nous sommes en place et je puis vous garantir que notre motivation est toujours aussi vive. Que de choses faites, de projets entrepris. Mirmande bouge, Mirmande vit... Les associations proposent créent et innovent, bravo à tous ces bénévoles. Les commerçants, artistes et artisans façonnent, attirent, évoluent. Bienvenue à Anne-Sophie qui a ouvert son atelier dans l'ancien "local PLU" à l'auberge de jeunesse, à Stéphane dans ce même lieu très prochainement avec son "Café Patine" et à Bernard Gauthier et sa brocante "Broc et art", rue du vieux mûrier. Souhaitons leurs tous nos vœux de réussite et d'épanouissement parmi nous.

Comme nous vous l'avions promis, et malgré la baisse des dotations de l'Etat la quote-part communale de vos impôts n'augmentera pas. Nous sommes vigilants et Pascal, l'Adjoint aux finances, fait un travail formidable.

J'espère vous retrouver cet été au cours des nombreux évènements prévus tels que la fête de la musique à Cliousclat ou le sculpteur Ravit et ses amis non moins talentueux peintres et graveurs à l'église Sainte-Foy. Sans oublier, bien sûr, début juillet, notre festival d'art contemporain et d'installation "Ohlal'art" suivi par deux mois d'expositions sur le même thème.

D'ailleurs, afin de recevoir nos touristes cet été, le local mutualisé de l'Office du tourisme et de La Poste devrait ouvrir début juillet. Le reste des travaux ne reprendra qu'en septembre, à ma demande. De mai à juin, c'est dans une magnifique caravane US que séjournera l'Office du Tourisme, La Poste restant à la mairie.

Le président du SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire pour les écoles de Mirmande et Cliousclat) que je suis, se réjouit de cette année scolaire. En effet, le périscolaire fonctionne bien, la cantine passe au BIO en septembre, et les "Tapes" (Temps d'activité péri-éducative scolaire) roulent. Nous réunirons les intervenants et les parents d'élèves pour encore faire mieux l'année prochaine.

Vous avez maintenant à votre disposition, les services gratuits d'un architecte-conseil. Il permettra de vous aider et de vous conseiller dans vos projets et démarches administratives urbanistiques... Utilisez-en ! J'espère sincèrement que l'urbanisme pourra être mieux vécu ou appréhendé.

Un petit mot sur "Sainte-Lucie". Sa toiture refaite récemment, pensez à participer à la campagne lancée avec la Fondation du patrimoine pour le financement de sa restauration, vous bénéficierez d'un crédit d'impôt non négligeable !

Pour finir, je tenais à vous dire à tel point je suis fier de Mirmande et des Mirmandais. Vous avez su montrer ces derniers mois que vous tenez à participer à la vie démocratique et que vous êtes attachés aux valeurs de la laïcité, de la solidarité et du bien vivre ensemble, valeurs fondamentales et qui me sont si chères. Encore merci.

Bon été à Mirmande !

Benoît MACLIN
Maire de Mirmande

SOMMAIRE

Actus ----- 3

Dossier ----- 7

Vie scolaire ----- 9

Activité
économique ----- 11

Bien vivre à
Mirmande ----- 12

Culture, Sport,
Vie associative ----- 15

Cet espace est
pour vous ----- 18

Infos Mairie ----- 19

ENSEMBLE Mirmande n°3
2^e trimestre 2015

Directeur de la publication

B. Maclin

Maquette

JB Massart

Rédacteurs

JB. Massart - F. Ibarra

B. Maclin - P. Ramier - C. Combe

G. Jeune - JM. Minaudier - D. Noilly

C. Giacomino

Photos

Mairie de Mirmande

Impression

Imprimerie Bayle

Imprimé sur papier recyclé

UNE CEREMONIE DES VŒUX COURONNEE PAR UNE RECOMPENSE

Le 16 janvier dernier, le maire et son équipe municipale avaient organisé la cérémonie des vœux. De nombreux habitants et personnalités politiques du secteur avaient fait le déplacement à la salle des fêtes du village. La salle était comble puisqu'elle rassemblait plus de 100 personnes. Un moment convivial clôturait la cérémonie.



Le discours du Maire entouré des conseillers, des élus locaux et personnalités publiques

Monsieur Bonnard, ancien maire de Sauzet, au nom de la Famaf (Fédération nationale des anciens maires et adjoints de France) avait aussi souhaité participer à l'événement. En effet, accompagné par le conseiller général du canton, Jacques Ladegaillerie, il a remis à Benoît Maclin, au nom de son association et de l'association des maires de France, la Marianne du civisme. Notre commune a obtenu le deuxième meilleur taux de participation aux élections municipales de mars 2014 dans la Drôme avec 89,7 %.



Les habitants sont venus nombreux



INDÉLICATESSE

Les enfants avec leur moniteur "graff" ont orné une partie des murs du local technique à l'ancien stade. Bravo pour cette première tranche... un second groupe travaille actuellement sur le deuxième mur.

Mais un graffiti sauvage est venu détériorer cette réalisation. On ne peut que trouver lâche et irresponsable l'idée de "saccager" le travail des enfants.

La fresque a donc du être reprise par Vincent Lansade, l'animateur de cet atelier, afin de la remettre en état.



DES ÉTUDIANTS ARCHITECTES ÉTUDIENT MIRMANDE

La dernière semaine de mars, Mirmande a accueilli un groupe de 11 étudiants en diplôme de spécialisation "Architecture et Patrimoine" de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Déjà architectes, ils suivent cette formation de deux ans afin d'acquérir les compétences spécifiques à un exercice professionnel sur ou autour du patrimoine. Parmi les enseignements proposés, une semaine intensive est consacrée à l'introduction à l'analyse paysagère, dans le cadre de laquelle, les étudiants effectuent des visites sur site, font des relevés et élaborent un projet de paysage concernant la protection, la réhabilitation ou la transformation du site.



permet d'ouvrir la réflexion au-delà du cadre établi, des commandes, politiques et projets définis. Sans contrainte, elle favorise la remise en question et la créativité. Elle donne à voir différemment ce que l'on croit bien connaître, et accélère le raisonnement qui permet de confirmer des acquis ou d'exprimer des idées nouvelles. Ainsi, ont été abordés en particulier la place et le rôle du paysage et de l'espace public, les conditions de la visite du village, la construction, la reconstruction des ruines... Les enseignants responsables de l'encadrement réfléchissent au meilleur choix de la forme du retour du travail réalisé qui sera fait à la commune : brochure, exposition...

L'organisation de cette semaine a été facilitée par d'excellentes conditions d'accueil : hébergement des étudiants à la Magnanerie, repas à la cantine, minibus mis à disposition par l'office du tourisme.

Cet exercice de découverte et d'analyse de notre commune aura été particulièrement apprécié par les étudiants et enseignants mais il aura été intéressant aussi pour Mirmande, ses résultats apportant de la matière à réflexion pour tous !

Mirmande aura donc offert un terrain d'exercice pédagogique parfait sur le thème du paysage rural patrimonial. Encadrés par des enseignants en architecture et paysage, les étudiants ont ainsi arpenté le village et la campagne, observé, dessiné, étudié la documentation disponible. Ils ont également analysé l'étude et le règlement de la ZPPAU – et rencontré Claude Perron, l'architecte qui la réalisa – ainsi que les projets de PLU et d'AVAP. Originaires des 4 coins de France, d'Argentine, de Chine ou de Tunisie, les étudiants ont appliqués les méthodes et connaissances acquises pour comprendre notre commune, l'histoire de son paysage, les enjeux de son évolution, analyser les moyens de sa protection, réfléchir à son développement et à sa mise en valeur. La semaine s'est achevée par une présentation des travaux réalisés et des réflexions menées par groupes devant les enseignants, les élus et l'ABF. Cette démarche, pédagogique,





Acquisition du terrain à l'entrée du village

ACHAT D'UN TERRAIN EN BAS DU VILLAGE

Après l'accord de la famille Marchal, la commune a décidé d'entreprendre le nettoyage du terrain dit "Les Nachis". Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, il était évident que cette parcelle avait un intérêt certain pour l'aménagement et la mise en valeur du bas du village.

Après concertation avec Denis Marchal et ses filles, le conseil municipal a mandaté Monsieur le Maire en vue de

l'acquisition de cette parcelle. Un compromis a été signé et la vente entérinée. A savoir : le montant de celle-ci, 500 €, est bien au dessous de la valeur réelle ; Mais surtout, au dessous du prix de l'achat réalisé par la famille Marchal il y a quelques années.

Un grand merci à M. Marchal et ses filles pour cette vente qui est un réel plus pour votre village.

LA SAINTE-BARBE DES POMPIERS À MIRMANDE

Samedi 24 janvier avait lieu pour la 1^{ère} fois à la salle des fêtes de Mirmande la réception annuelle de Sainte-Barbe, patronne protectrice des Sapeurs-Pompiers.

Le Capitaine Vincent Rascle, chef de corps, a accueilli pour cette soirée toute son équipe avec leurs familles, les représentants des centres voisins, du SMUR, le Commandant Blanchard du SDIS, Benoit Maclin, maire de Mirmande, ancien pompier volontaire à Saulce, Henri Fauqué, maire de Saulce, Jacques Ladegaillerie, conseiller général, des élus de Mirmande et Saulce.

Dans son discours, Vincent Rascle a expliqué que cette année avait été pour lui une année de remise en question de son engagement volontaire auprès de ce centre de secours : l'aide à son analyse lui est venue du soutien unanime de son équipe et de sa hiérarchie qui l'a conforté dans son rôle de chef de centre en le nommant Capitaine.

M. Rascle est un meneur d'hommes, humain, efficace, professionnel, connu et estimé par tous au-delà de Mirmande et Saulce.

Il a plaidé avec force la nécessité de différents travaux et équipements nécessaires au bon fonctionnement de son unité, puis dressé le bilan 2014 : 134 interventions dont 19 sur Mirmande, 17

en renfort sur Loriol et 151 sorties de véhicules.

Au cours de leurs discours, le Commandant Blanchard et Jacques Ladegaillerie en qualité de membre du conseil d'administration du SDIS, ont dit avoir bien entendu les demandes faites par Vincent Rascle et vouloir faire en sorte qu'une partie soit effectuée dans les plus brefs délais.

Henri Fauqué a souligné les bons rapports que sa commune entretient avec ses pompiers. Benoit Maclin a fait part de sa déception de ne pas avoir été élu membre du conseil d'administration du SDIS au vu de ses 10 années de volontariat en Savoie puis à Saulce, ce qui lui permet d'avoir une bonne connaissance de la profession, d'être un interlocuteur efficace par rapport à beaucoup d'élus en place dans ce conseil.

Ont ensuite été r e m i s e s l e s promotions et distinctions:

- Caporal : Jean-Charles Font,
- Sergent : Thomas Delaittre, Jean-

Philippe Grenetier et Olivier Masouve,
- Sergent Chef : Stéphane Lelièvre.

Le Capitaine Vincent Rascle a reçu l'insigne de Chef de centre par le Commandant Blanchard et a décoré le Caporal Claude Bastida pour ses vingt ans de service.

Il faut remarquer l'engagement de jeunes volontaires féminins et masculins qui ont passé avec succès différents niveaux de formation.

Saïda Julien-Hadji, présidente de l'amicale a clôturé les discours en évoquant la bonne ambiance régnant dans la vie du centre et a invité les participants au verre de l'amitié.



NOUS SOMMES CHARLIE

Le 10 janvier dernier, les habitants de Mirmande, Cliousclat et Saulce s'étaient donnés rendez-vous pour dire qu'eux aussi étaient "Charlie". Près de 450 personnes ont marché, fiers et solidaires, de la place du Champ de Mars de Mirmande jusqu'à l'école de Cliousclat. Tous ont voulu répondre présents à cette marche républicaine pour rendre hommage aux journalistes de Charlie

Hebdo et aux autres victimes assassinés le 7 janvier dernier. Ensemble mais en silence, plusieurs élus du canton en tête, très jeunes, jeunes et moins jeunes de nos trois villages ont marché pour défendre la liberté d'expression et affirmer que les valeurs républicaines sont bien plus fortes que la barbarie, la violence et le terrorisme.



La marche entre Mirmande et Cliousclat

NOTRE DOYEN NOUS A QUITTES

Sylvain Joffre nous a quittés le 22 février 2015. Il s'est éteint chez lui entouré de ses proches. La rédaction de votre journal tient à lui rendre hommage et à présenter ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

En décembre dernier, nous l'avions rencontré chez lui entouré de ses enfants, des anciens combattants et victimes de guerre représentés par son président Jean-Claude Veyreinc, accompagné d'Hubert Besson, porte-drapeau, Jean Bouyon, ancien résistant, Jean-Louis Prévost du Souvenir Français. Tous avaient honoré Sylvain Joffre pour ses 100 ans en lui remettant le titre de la reconnaissance de la nation et la médaille du centenaire. Cet hommage venait saluer le courage, la générosité dont il fit preuve lors de sa captivité durant la seconde guerre mondiale. Saluons ce parcours et la belle et longue vie qui fut ensuite celle de Sylvain Joffre à Mirmande.

Appelé à rejoindre le 14^e régiment de Zouaves à Lyon le 4 septembre 1939, Sylvain Joffre est dirigé jusqu'à la frontière allemande. Son régiment reste sur les avant-postes de la Ligne Maginot jusqu'en novembre 1939, puis est déplacé à Avesnes près de la frontière Belge. Le déclenchement de l'offensive en Belgique provoque un nouveau départ vers le canal Albert, mais les Allemands barrent la route. L'ordre de repli est donné et le 14^e régiment quitte la Belgique, non sans donner au passage des coups de boutoir. C'est à ce moment que Sylvain Joffre, resté en arrière-garde afin de protéger la retraite de ses compagnons d'armes, est fait prisonnier. Il est emmené en Prusse orientale et mis au travail dans le Stalag 1B d'Hohenstein. La nourriture manque et le froid est mordant, mais cela n'empêche pas le jeune prisonnier d'apprendre le russe et l'allemand avec les étrangers du camp. C'est à l'arrivée des



Jean-Claude Veyreinc et Hubert Besson entourent Sylvain Joffre

Russes, le 20 janvier 1945, qu'un long voyage de retour commence, à pied ou dans des wagons à bestiaux. Sylvain Joffre sera finalement échangé

à Hanovre contre des civils russes et reviendra enfin à Paris le 31 juillet 1945.



UNE SOUSCRIPTION POUR RESTAURER SAINTE-LUCIE

La commune de Mirmande lance une demande de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine afin de restaurer la chapelle Sainte-Lucie. Mais connaissez-vous cette fondation ?

En 1996, l'Etat a confié à cet organisme la mission d'impulser une politique active de mobilisation du secteur privé – des citoyens aux entreprises - pour sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé : maisons, églises, pigeonniers, fermes, granges, chapelles, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... Aux côtés de l'Etat, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise. Cette action est fondamentale pour le patrimoine : des enquêtes menées ont en effet montré qu'au cours des cinquante dernières années, un cinquième des édifices concernés ont disparu pour des causes diverses : usure du temps, ravage causés par les guerres, perte des fonctions économiques et sociales des bâtiments...

Tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation qui, grâce à son label, permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des monuments historiques, de bénéficier de déductions fiscales pour des travaux extérieurs de sauvegarde ou de restauration (façades, toitures, huisseries...). Le propriétaire peut alors déduire de son revenu global 50 % du montant TTC des travaux de restauration, et lorsque

l'immeuble est donné en location la déduction des revenus fonciers peut être de 100 % du montant TTC des travaux, avec report du déficit éventuel sur le revenu global pendant 5 ans. De plus, la Fondation octroie au propriétaire une subvention d'au minimum 1 % du montant des travaux labélisés.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : intérêt patrimonial du bâtiment, qualité du projet de restauration, visibilité de l'essentiel de l'immeuble depuis la voie publique (sans obligation de visite). S'ajoutent des conditions d'usage du



L'autel de la chapelle Sainte-Lucie

bien : maintien de propriété pendant 15 ans, usage professionnel et locatif meublé et saisonnier limités. Les propriétaires non imposables, ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1300 € avant application des déductions, réductions ou crédit d'impôt, bénéficient, sous les mêmes conditions, d'une subvention de la Fondation du patrimoine pour leurs travaux.

Bon à savoir :

Le label peut ainsi être accordé à des propriétaires privés Mirmandais, pour leur résidence principale, secondaire ou pour un bien loué, et permettre de compenser le surcoût de travaux respectueux des matériaux et techniques traditionnels. Pensez donc à cette possibilité lorsque vous envisagez des travaux visibles depuis la voie publique.

S'agissant de l'aide au patrimoine public ou associatif, deux moyens d'action sont privilégiés. La Fondation mobilise le mécénat d'entreprise au profit d'opérations de restauration qu'elle propose grâce à des accords pluriannuels avec des grands groupes industriels et des clubs de mécènes. Dans le même temps, l'organisation par la Fondation de souscriptions publiques permet de susciter et d'encourager le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde, dans le cadre d'une convention conclue avec le maître d'ouvrage. Les donateurs bénéficient d'économie conséquentes d'impôts (cf. le bon de souscription ci-dessous). La Fondation attribue en outre des subventions, prélevées sur ses fonds propres, aux collectivités et associations qui sont parvenues à susciter un engouement populaire exemplaire autour de leur projet.

La fondation du Patrimoine pour aider la restauration de Sainte-Lucie



Un vitrail très abîmé de la chapelle

La commune de Mirmande a déposé un dossier de souscription pour la restauration de la Chapelle Sainte-Lucie. Le projet prévoit la réfection de la toiture, la réfection à l'identique des baies et des vitraux défectueux (vitraux et grillage de protection, nettoyage), la restauration de l'autel : (marches descellées et tachées, colonne manquante...), la restauration et remise en place extérieure de la statue de Sainte Lucie en terre cuite. L'objectif est de pouvoir ensuite ouvrir

la chapelle au public soit à l'occasion de manifestations patrimoniales (Journées du patrimoine...) soit à l'occasion de manifestations culturelles : expositions et concerts notamment. Elle sera un lieu complémentaire à l'église Sainte Foy, et est par ailleurs située à la lisière du village dans un environnement qui a beaucoup de charme.

Soutenez ce projet, souscrivez et parlez-en autour de vous !



Comment soutenir ce projet ?

Vous trouverez sur le site de la Fondation du Patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org toutes les informations utiles.

Le bon de souscription est disponible en mairie, sur le site internet de la mairie et sur le site de la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/fr/rhone-alpes-22/tous-les-projets-1023/detail-chapelle-sainte-lucie-a-mirmande-31918>



Bon de souscription pour la restauration de la chapelle Sainte Lucie.

- Oui, je fais un don au projet de restauration de la Chapelle Sainte Lucie de Mirmande.
Mon don est deeuros,
et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours.

Pour les particuliers, le don ouvre droit à une réduction:
- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € = 66€ d'économie d'impôt.

- de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Exemple : Un don de 100€ = 75€ d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Exemple : un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :

- L'IMPÔT SUR LE REVENU L'IMPÔT SUR LA FORTUNE
 L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

NOM ou SOCIETE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email :

Tel : Portable :

ÇA BOUGE DANS MA CANTINE !

Depuis la création du SIVOS (et malgré le regroupement scolaire intercommunal), les élus ont toujours souhaité accueillir les enfants dans chaque établissement scolaire avec une cantine sur place, une fabrication sur place, et une cantinière par cuisine, sans faire appel à une centrale de distribution.

Aujourd'hui, les élus souhaitent rajouter, et de manière progressive, de plus en plus d'aliments locaux et bio dans l'alimentation des enfants à l'école (repas de midi et goûters) tout en maîtrisant le coût des repas.

L'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique et locale peut ne pas augmenter les coûts, en réduisant le gaspillage, en travaillant des produits bruts, en baissant la consommation de viande au profit des légumineuses, en jouant sur la saisonnalité des aliments, et en réduisant les kilomètres entre le producteur et le consommateur.

POINT D'ÉTAPE POUR LES TAPES

A Mirmande, 3 activités péri-éducatives sont mises en place : l'anglais avec Oliver Chittenden, le journalisme avec Marie-Agnès Gualda et des jeux avec Marion Gauthier. Depuis les dernières vacances, une quatrième activité a été créée : un atelier cuisine organisé par Myriam Demas.



L'atelier des journalistes en herbe : Camille, Solal, Evan, Timéo, Louna, Nina, Souleyman, Candice, Nolhan, Skellsy, Alexis, Thaïs

REMISE DE MÉDAILLE

Le 25 février lors d'une réunion, le président Benoît Maclin accompagné de son vice-président Julien Poux ont remis la médaille vermeil à Mme Evelyne Durand pour trente années au service du SIVOS, au poste d'ATSEM.

Cette démarche devra s'accompagner par :

- la formation des cuisinières,
- la sensibilisation auprès des enfants à une meilleure alimentation (pouvant s'inclure dans un projet éducatif),
- le développement de l'économie de proximité : moins de transport, moins d'intermédiaires, moins de pollution,
- l'aide de "Biovallée", projet visant à concevoir, repérer, promouvoir et démultiplier des pratiques de développement durable accessibles à tous dans la vallée de la Drôme avec la Communauté de Communes (CCVD), la plateforme d'approvisionnement "Agri-Court" (association qui vise à relier durablement la production agricole aux habitants et aux professionnels du territoire).

DÉCISIONS DU SIVOS

Lors de sa réunion du 9 avril 2015, le Sivos a souhaité que les activités péri-éducatives restent gratuites. En revanche, quelques aménagements sur l'offre des choix des activités pourraient intervenir. Le déroulement des ateliers "petits-moyens" sera probablement modifié et se trouve déjà en expérimentation pour cette dernière période.

Le 19 mai dernier, une réunion regroupant les élus, les intervenants, les animateurs, les délégués de parents était organisée afin de faire le point sur ce qui est à pérenniser ou à modifier pour la prochaine rentrée.



Evelyne Durand entourée de Benoît Maclin et Julien Poux

EXTRAIT DU JOURNAL "LE MIRCLIQU"

Le journal MIRCLIQU est réalisé lors des temps d'activités péri-éducatives, sous la responsabilité de Marie-Agnès Gualda. Voici donc un extrait de la page 7 du numéro 2 précédé de son édito : "Bonjour, nous habitons Mirmande et Clionsclat, nous sommes 12 élèves. Nous voulons vous faire découvrir nos articles pour vous parler de nos deux villages, de nos goûts, de la nature et de tout ce qui nous intéresse. Bonne lecture du MIRCLIQU !"

Nos villages, Mirmande et Clionsclat

J'aime bien aller manger à « l'Alandier », c'est un bar où on peut manger et boire. Aussi, j'aime bien faire du vélo dans Clionsclat. Je suis à l'école de Mirmande. J'ai un copain et une copine qui habitent Mirmande. J'aime bien aller chez eux. Le père de mon copain est le maire de Mirmande. La mère de ma copine tient un magasin de couture.

Nina



J'aime Mirmande parce que c'est joli, mais j'habite à Loriol. Mirmande n'est pas un village qui me déplaît parce qu'il a une école très sympathique. Un jour, nous sommes allés au Mémorial de Mirmande pour célébrer l'anniversaire de la libération de la Drôme. Il y avait beaucoup de monde. Il y avait des militaires et des pompiers. C'était super !

Thaïs

J'habite à Clionsclat c'est un beau village. Dans mon jardin, je vais dans le plus grand espace avec mon papa pour regarder les étoiles au télescope. Mon papa m'a promis qu'on irait en été dans une tente, dans le jardin pour regarder les étoiles. Quand je serai grand, je serai astrophysicien.

Solal

Clionsclat est un beau village dans la campagne. C'est à côté de Mirmande. Je joue dans le village, je connais presque tout le monde. Clion c'est comme chez moi ! J'habite à la Combe. Il y a un skatepark avec des

rampes et des tremplins. Il y a un terrain de basket et on peut faire du vélo. A Mirmande, il y a une boulangerie qui vend des bonbons, du pain et plein d'autres choses.

Souleyman

Le village de Mirmande a beaucoup de succès. Il y a beaucoup de tourisme. Il est visité tous les jours. Moi, Mirmande, pour moi, c'est le plus beau village de la Drôme

Timéo

Mirmande est un beau village rempli d'imagination et de belles choses. Dans Mirmande, il y a une école, une poste, une boulangerie, des champs...

Camille

A Mirmande, moi j'aime mon école. Mon école c'est très bien parce qu'à l'école on fait des maths, du français, de l'anglais, des soustractions, de l'histoire, de la grammaire, mais moi j'adore Mirmande. A Mirmande, je vais à la boulangerie m'acheter des bonbons, des croissants des pains au chocolat.

Louna



Je ne connais pas beaucoup Mirmande, mais à vue d'œil ça me semble très joli. A part à la mairie je ne suis pas allée plus loin et voilà !

Shellsy

"LA PETITE VERONNE" A DE GRANDES QUALITÉS

Janick et Francis Arnout ont ouvert leurs chambres d'hôtes en juin 2014. Depuis, elles ne désemploient pas. Faisons un peu mieux connaissance avec les derniers hébergeurs de la commune à s'être installés.

Janick et Francis Arnout se sont installés d'abord à Saulce en octobre 2002 après avoir vécu 10 ans en Normandie. Janick nous explique : *"Nous souhaitons agrandir la maison mais ce n'était pas possible. Nous avons cherché une maison suffisamment grande*



Janick et Francis Arnout

pour créer des chambres d'hôtes. Après de longues recherches infructueuses, nous avons trouvé La petite Véronne à Mirmande". Cela fait maintenant 3 ans qu'ils s'y sont installés et ont lancé les chambres d'hôtes il y a un an. Victimes de leur rapide succès, ils ont été contraints de créer une société afin de gérer leur activité.

Comment vous est venu l'idée des chambres d'hôtes ?

Janick nous explique : *"Le projet de chambre d'hôtes date de l'époque de la Normandie où je voyais passer de nombreux touristes anglais qui logeaient dans les alentours. J'avais envie de me lancer dans cette activité mais quand les enfants ne seraient plus chez nous. Nous avons donc acheté la maison de Mirmande dans cette optique. Nous avons attendu que nos 4 enfants quittent la maison pour organiser notre affaire. De plus, Francis ayant fait 2 AVC, il ne peut plus se déplacer comme avant. Il ne voyait donc presque plus personne. Nous nous sommes dit qu'une chambre d'hôtes lui permettrait de reprendre contact et d'échanger avec les gens tout en restant chez lui.*

C'est beaucoup de travail pour entretenir quotidiennement la maison ainsi qu'accueillir les touristes de passage, de veiller sur eux et d'être à leur écoute. Il faut aussi se former régulièrement pour recevoir au mieux ses hôtes : normes liées à la fabrication de repas, normes de sécurité... On ne compte pas nos heures mais c'est tellement sympa de faire de belles rencontres !" Janick les incite toujours à visiter Mirmande et à rencontrer les commerçants et artisans du village.

Les activités proposées

Janick et Francis travaillent sur la création d'un terrain de boules et l'installation d'un portique pour cet été afin que les enfants des clients puissent profiter de cette installation. Le tour des animaux de la bergerie fait partie aussi des attractions de la maison : lapin nain, oiseaux en semi-liberté, faisan, tortues nées en captivité ainsi que 4 chiens. Il est vrai que le parc de 7 hectares se prête particulièrement bien pour les animaux mais aussi pour profiter pleinement des jeux d'extérieurs proposés et à la simple ballade paisible. Et si le beau temps n'est pas de la partie, ce qui est bien rare me direz-vous, vous pouvez compter sur les jeux de société ou la playstation mis à disposition. La piscine couverte, à 30 °C toute l'année, comblera petits et grands.

Chambres d'hôtes La Petite Véronne

- 3 chambres dont une avec un grand espace famille (plusieurs lits de différentes tailles : superposé, berceau, lit simple et lit double).
- Piscine intérieure chauffée à 30 °C tout au long de l'année.
- Une future salle de loisir : billard, baby-foot, flipper, une grande DVDthèque.
- hiver : de 119 € à 189 €, été : de 129 € à 199 €
Etape VRP, uniquement l'hiver et en semaine : 99 € pour les jours de semaine (le dîner avec les propriétaires + la nuit + le petit déjeuner)
- Table d'hôte sur réservation uniquement pour les personnes séjournant dans les chambres d'hôtes.



La Petite Véronne



La taxe de séjour - Explications

Qu'est-ce que la taxe de séjour

Cette taxe permet aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection de leurs espaces naturels touristiques dans un but touristique.

Comment est fixée la taxe de séjour ?

La taxe de séjour est déterminée par délibération du conseil municipal de la commune. Le conseil municipal fixe aussi la période pendant laquelle la taxe est due (il s'agit en général de la saison touristique).

Qui doit payer la taxe de séjour ?

La taxe de séjour doit être payée par le vacancier qui loge dans l'un des hébergements suivants : hôtel de tourisme, résidence de tourisme, village de vacances, hébergement de plein air (camping, caravanage, port de plaisance, air de stationnement), auberge de jeunesse, meublé de tourisme, chambres d'hôtes.

Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la commune. Les tarifs s'appliquent par personne et par jour, allant de 0,20 à 0,60 € en fonction du type et de la catégorie d'hébergement.

Plus d'informations page 7 du compte-rendu du conseil municipal du 20/12/14 en mairie ou sur mirmande.org, rubrique "Vie municipale"

UN ARCHITECTE-CONSEILLER À VOTRE SERVICE !

Comme annoncé, la commune s'associe les services d'un architecte-conseiller : David Grimaud, architecte ardéchois, a été choisi en collaboration avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) de la Drôme, parmi 25 candidats ayant répondu à notre offre.

Il dispensera un conseil aux demandeurs sur :

- l'intégration architecturale et paysagère des projets dont ils sont porteurs,
- le respect des procédures et des règlements d'urbanisme et en particulier des prescriptions,
- sur l'utilisation des couleurs et des matériaux, sur la valorisation des savoirs faire traditionnels,
- sur la prise en compte de la dimension environnementale du projet...

Attention, l'architecte-conseiller ne se substitue pas à l'éventuel architecte chargé du projet.

Son rôle est également de sensibiliser les différents acteurs, habitants, professionnels, commune, aux enjeux architecturaux, patrimoniaux et paysagers de la commune de Mirmande et, plus largement à la qualité de

l'architecture et du paysage. Il participe à la commission extra-municipale des permis de construire où il apporte un conseil sur les aspects architecturaux, environnementaux, paysagers ou urbains des projets examinés. Il pourra aussi être consulté sur des projets de la commune et contribuera à la réalisation d'une documentation de référence qui sera mise à disposition du public présentant les prescriptions et recommandations de mise en œuvre.

David Grimaud sera présent à la mairie une demi-journée par mois, généralement l'après-midi du troisième vendredi du mois. Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie. Quelques documents utiles à la compréhension de votre besoin, de votre projet vous seront demandés et une visite sur place pourra être envisagée.

L'architecte-conseiller remet aux

particuliers une fiche de compte-rendu, qui peut comprendre un croquis (éventuellement calqué sur une photographie ou sur un dessin du projet de construction) et/ou des indications du parti architectural suggéré, des matériaux et des couleurs à employer.



Comment faire pour en bénéficier ?

Prochaines permanences de David Grimaud, architecte-conseiller : 19 juin, 17 juillet, 21 août et 18 septembre

Prendre RV auprès du secrétariat de la mairie par messagerie : mairie@mirmande.org ou téléphone : 04 75 63 03 90

UNE ORGANISATION RIGoureuse POUR PROTÉGER LA POPULATION

L'exploitation de la centrale nucléaire de Cruas-Meysses nécessite l'utilisation d'uranium dont la fission libère de l'énergie et crée de la radioactivité. Bien que la probabilité d'accident soit extrêmement faible, EDF et les pouvoirs publics ont mis en place, conjointement, une organisation rigoureuse afin de répondre au mieux aux situations d'urgence.

En situation accidentelle, c'est le préfet qui va prendre les mesures de protection.

En fonction du périmètre défini autour de la centrale, et de la gravité de l'incident, le Préfet peut décider :

- La mise à l'abri de la population

Elle est annoncée par des sirènes fixes ou mobiles, ainsi que par le nouveau système d'alerte téléphonique mis en place autour des sites nucléaires depuis 2009. Les populations doivent rester chez elles ou à l'abri, dans les locaux où elles se trouvent. Il est demandé aux populations de se protéger en fermant les portes et les fenêtres, et en coupant si possible les

ventilations afin d'empêcher les particules radioactives de pénétrer à l'intérieur.

Il est impératif de se tenir informé en écoutant la radio (France bleu ou autres radios locales) et ou en regardant la télévision (France 3 Régions), qui doivent diffuser en temps réel les consignes du Préfet.

- L'évacuation des populations

En cas de menace de rejets radioactifs importants, le Préfet peut ordonner l'évacuation des populations.

Les populations concernées doivent alors, après avoir préparé un bagage et mis en sécurité leur domicile, soit prendre leur véhicule et évacuer la zone,

soit rejoindre le point de regroupement le plus proche. C'est de ce point que sera effectuée l'évacuation.

- La prise de comprimés d'iode

Ordonnée par le Préfet, la prise de ce comprimé, en saturant la thyroïde d'iode stable, empêche l'iode radioactif de se fixer sur la thyroïde. Cette dernière est ainsi protégée, s'il y avait inhalation ou ingestion d'iode radioactif.



www.distribution-iode.com

UNE DRÔLE D'HISTOIRE

Voici racontée une curieuse histoire d'échange de terrain du côté du verger du Chareyron.

Il était une fois au pied du village, coté Chareyron, deux parcelles. L'une dénommée AB 212, propriété de la commune, constitue la partie haute du verger municipal auquel on accède par un passage depuis le chemin du Chareyron. L'autre, dénommée AB213 est une propriété privée faite de talus, anciennes restanques et taillis en continuité de la parcelle AB214, jardin appartenant au même propriétaire.

Les parcelles 212 et 214 sont reliées par un pont enjambant le ruisseau du Chareyron, autrefois utilisé à des fins agricoles.

Le propriétaire des parcelles 213 et 214, souhaitant pouvoir utiliser le pont pour accéder en automobile à son jardin, par ailleurs desservi par le "chemin de ronde" uniquement piétonnier, en demanda l'entretien à la commune. De son côté, la municipalité d'alors souhaitant construire sur le stade cherchait un moyen de relier ce futur quartier au village.

Après négociation, en 2013, il est finalement décidé ceci : donner le complet entretien et donc la pleine propriété du pont au propriétaire des parcelles 213 et 214 en lui cédant quelques mètres-carrés du verger à la sortie du pont en échange d'une partie de la parcelle 213 sur laquelle la commune pourrait créer un passage autonome entre le Chareyron et le village via un pont et un passage à créer vers le chemin de ronde.

C'est ainsi qu'à partir de la parcelle AB212 ont été créées les parcelles AB416 et AB417 et qu'à partir de la parcelle AB213 ont été créées les parcelles AB418 et AB419, permettant l'échange des nouvelles parcelles AB416 et AB419.

Vous suivez ?

Attention, cela se complique. Car il ne suffit pas de pouvoir utiliser le pont, encore faut-il y accéder en voiture. Or, le chemin de desserte du verger étant jusqu'ici un simple accès d'entretien n'est pas facilement praticable par tous véhicules.

La solution est trouvée

Par le même acte notarié que celui organisant l'échange de parcelles sont prévues des servitudes croisées. Ainsi le propriétaire de la nouvelle parcelle 416 (83 m² du verger devant le pont) consent le droit de passage à la commune (qui a l'obligation de la maintenir dans son état initial), et la commune consent un droit de passage au propriétaire en limite Est de la parcelle 417. Mais, pour assurer la qualité de ce dernier droit de passage, l'acte notarié précise que le propriétaire privé a la possibilité de créer et entretenir une voie sur une largeur de 4 mètres (sur la propriété communale).

On résume

La commune peut passer sur la propriété privée enclavée dans le verger en bout de pont et elle accepte la création sur sa propriété d'un chemin carrossable desservant la propriété privée.

Le projet est présenté en conseil municipal du 20 décembre 2013, le Maire de l'époque insistant sur les surfaces échangées (83 m² contre 800 m² en faveur de la commune) mais pas du tout sur les conséquences de la « servitude rétablie ». L'acte notarié est signé le 18 mars 2014, soit 5 jours avant les élections municipales.

La nouvelle équipe municipale n'a pu prendre la pleine mesure de cette opération que plusieurs mois plus tard lorsque le propriétaire privé a sollicité l'autorisation de commencer les travaux d'aménagement de la voie de passage sur le terrain municipal.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Le propriétaire privé est dans son plein droit lorsqu'il utilise la voie de passage existante et demande qu'elle soit à ses frais rendue carrossable. Cette voie sera utilisable par la commune (pour l'entretien du verger) mais n'est pas pour autant un passage public et aucun véhicule ne peut stationner dans la parcelle privée du verger. La commune

doit maintenant entretenir la parcelle de taillis dont elle est propriétaire et s'assurer que la réalisation de la voie de passage sera conforme au règlement de la ZPPAUP et en harmonie avec le site.

Voilà donc l'histoire qui vous permettra de comprendre ce qui se passe dans ce petit coin du Chareyron...



Le cadastre avant



Le cadastre après



Le pont

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Comme évoqué dans le précédent numéro, la remise en état de la voirie communale est une priorité pour la municipalité. En effet, de nombreux chemins ou routes nécessitent des travaux plus ou moins importants. Des devis ont été établis à l'automne pour un montant s'élevant entre 120 000 et 130 000 euros. Bien entendu, la commune ne peut pas financièrement tout réaliser sur une seule année - Une programmation sur 3 ou 4 ans sera nécessaire. Pour l'exercice 2015, 25 000 euros de travaux ont été votés au budget primitif. Malgré de nombreuses demandes, nous ne pourrons pas satisfaire tous les concitoyens dès cette année. Merci pour votre compréhension.

SECURITE RENFORCEE SUR LES PARKINGS DU VILLAGE

Depuis le mois de mai, la mairie a recruté un agent de sécurité afin de veiller sur les parkings et leurs abords. Afin de garantir une meilleure efficacité, cette personne travaille maintenant selon des horaires qui varient selon les jours. La rencontre entre le maire de la commune et le responsable de la gendarmerie de notre secteur a permis de confirmer l'utilité de ce dispositif dans la lutte contre la délinquance. Toutefois, le nombre plus important de cambriolages sur la commune a interpellé le maire qui s'est entretenu avec le Lieutenant Ballet de la gendarmerie de Loriol. Une hypothèse est que l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance sur Loriol a fait migrer une partie de la délinquance sur les communes alentours, dont Mirmande. Un projet de vidéo-surveillance est à l'étude.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES !

Voici quelques conseils transmis par la gendarmerie de Loriol :

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un professionnel.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Si vous le perdez et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas

ou l'entrebâilleur de porte.

- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez à la brigade de gendarmerie (Tél. 04.75.61.63.54) tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Tranquillité vacances

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées tout au long de l'année, vous avez la possibilité de signaler votre absence à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront alors organisées.

Vous pouvez faire appel au **référént sûreté** du département pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile.

Le référént sûreté est un gendarme, choisi pour sa bonne connaissance des modes opératoires et des lieux de délinquance et formé à la prévention technique de la malveillance. Il contribue à l'amélioration de la sécurité en formulant des conseils. Pour contacter votre référént sûreté, consultez le site www.referentsurete.com



Sur mirmande.org ou Facebook "Mairie Mirmande"

Consultez le dépliant complet sur le cambriolage et obtenez le formulaire à remplir "Tranquillité vacances".

Vous êtes victime d'un cambriolage

Composez le 17 ou le 112

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

MIRMANDE A ÉCOUTÉ "LES OREILLES DU RENARD"

Chaque année depuis 2001, l'ensemble des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de la Drôme et de l'Ardèche organisent un festival de musique en mettant à l'honneur des groupes locaux autour d'un grand artiste de la scène musicale française. En 2015, c'est à Mirmande et à Cliousclat que ce festival, intitulé "Les oreilles du renard" avait décidé de poser ses valises, les 15 et 16 mai derniers.

Les Oreilles du Renard est un festival de musique qui se déroule chaque année, alternativement dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Créé en 2001, le festival est produit par les MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture) en Drôme Ardèche. Actrices du développement des territoires, les MJC sont, par principe, liées à l'initiative de nombreux projets locaux. Parmi ceux-ci, une constante est apparue autour de la pratique des musiques actuelles chez les jeunes. L'idée d'organiser un festival, orienté vers ce type de musique et notamment vers une valorisation de la pratique des amateurs, est alors née. Les "Oreilles" sont organisées par un Collectif regroupant plus d'une vingtaine de MJC. Chaque année le festival propose plusieurs têtes d'affiches (Marcel et son orchestre, Les Wampas, Mass Hysteria, Lofofora, K2R Riddim, No One Is Innocent, Aqmé ...).

Une programmation en trois temps

Le festival s'organise autour de 3 temps forts :

- Une programmation "tremplin" : 10 groupes amateurs sont invités à se produire sur la scène du festival.
- Une programmation "1^{ère} partie" : c'est l'opportunité pour les lauréats des années précédentes, de présenter sur scène le travail d'accompagnement réalisé au cours de l'année avec les MJC.
- Une programmation professionnelle : chaque année des groupes de renommée nationale sont invités à se produire sur la scène du festival. En plus de leur prestation, ces groupes, en amont, découvrent le projet et rencontrent les jeunes sur le site ainsi que les groupes du tremplin pour un échange autour du métier d'artiste.

Autour du festival

Plusieurs actions ont été menées, tel qu'une initiation aux jeux du monde, des ateliers graph ainsi qu'une descente de la route des pins en long board. De plus, les MJC ont mené sur le terrain une action de prévention des conduites à risques en collaboration avec l'Etat et de multiples associations (DDASS Ardèche et Drôme, DRASS, La Sauvegarde de l'Enfance, l'Anpaa et les CIPD).

L'implication des jeunes et des bénévoles

Temps fort du volontariat, comme chaque année plus de 200 bénévoles ont participé à l'organisation du festival. En allant

de l'affichage à la buvette, en passant par la restauration ou la manutention des équipements de scène, les Oreilles du Renard sont l'occasion d'un engagement individuel. Une grande place est faite à l'intervention des jeunes sur la réalisation du festival avant, pendant et après avec un souci de valorisation de ce bénévolat, et une notion d'apprentissage, d'éducation et de partage.

Une très belle journée de samedi

Malgré l'annulation des concerts du vendredi soir en raison du mauvais temps, la motivation et les efforts des bénévoles ont redoublé pour accueillir les plus de 1000 festivaliers du samedi. Le concert du groupe "The crimers", vainqueur du précédent festival, n'a pas manqué de chauffer la foule. Anakronic Electro Orkestra a ensuite pris la relève pour le plaisir du public, sur un registre moins rock mais plus électro-klezmer. Le groupe EZ3kiel, dans le cadre de sa nouvelle tournée "Lux", a clôturé ce 15^{ème} festival, sur une musique plus planante et un spectacle visuellement très impressionnant. Ce fut un très grand moment pour de petites communes comme Mirmande et Cliousclat. Cet événement a su comblé aussi bien les organisateurs qu'un grand nombre de ses habitants venus participer à cette grande soirée.



EZ3kiel et son mur de lumières

Photos de la journée du samedi 16 mai sur facebook : "Mairie mirmande"



L'AGENDA DE LA SAISON D'ÉTÉ 2015

Nous vous proposons une vue générale des événements culturels de l'été 2015 à Mirmande. La liste n'est pas exhaustive et peut être sujet à modification. Le site internet de la mairie vous permettra de suivre de manière plus réactive ce calendrier.

✓ du 30 mai au 28 juin :

"Rencontres atypiques"

Exposition d'art (sculpture, peinture et dessin)

4 artistes : Jean-Paul RAVIT, Alain-Noël MARY, Joseph ANTIGNANI, Joseph-Paul MESSINA

Eglise Ste Foy - Mirmande

Tous les jours de 14h00 à 19h00

Entrée libre

✓ 20 juin :

Fête & rallye des écoles

Ecole de Cliousclat

Organisés par les écoles et l'APE

✓ 20 juin :

Mirmande fête la musique à Cliousclat

Cliousclat

A partir de 18h30 : Le Taraf des 3 becs,

Kalawuko, Velvet Store

✓ 20 et 21 juin :

Journées du patrimoine de pays et des moulins

"Le moyen-âge encore présent"

Salle des fêtes et ancien stade de Mirmande

exposition, conférence, théâtre, repas, spectacle de fauconnerie

Organisé par Mirmande PatrimoineS

Plus d'informations sur

mirmandepatrimoine.wordpress.com

✓ 21 juin :

Fête de la musique / Pique-nique

guinguette

Cliousclat

✓ 3, 4 et 5 juillet :

Festival Oohlal'art

Parcours d'installations contemporaines

Village de Mirmande

Entrée libre

Association Saison5

✓ du 3 juillet au 30 août :

Les expositions de l'été

Oohlal'art ?

Exposition d'installations contemporaines

3 artistes - Djamilia Hanafi, Bastien

Joussaume, Myriam du Manoir

Au coeur du village de Mirmande

✓ du 2 au 19 juillet :

Drôme, terre d'artistes, 1900-2000...

Peintres, céramistes, potiers, verriers

Exposition-vente à "La Boutique"

La placette, rue du boulanger - Mirmande du jeudi au dimanche, de 15h à 19h

Organisée par l'association "Les Amis de la Boutique"

✓ 18 et 19 juillet :

24 h de pétanque

Mirmande

✓ du 1^{er} au 30 août :

Claude Louvion - Peintre valentinois

Exposition à "La Boutique"

La placette, rue du boulanger - Mirmande du jeudi au dimanche, de 15h à 19h

Organisée par l'association "Les Amis de la Boutique"

✓ 14 août :

Nuit des étoiles

Parvis de l'église Sainte Foy à 21h

avec l'astronome Michel Dumas du

planetarium Ventoux-Provence

Organisé par Haute-Voltige

✓ du 4 septembre au 2 octobre :

Exposition Morgane ISLIT Haulot

Artiste peintre - sérigraphie

Eglise Ste Foy - Mirmande

Entrée Libre

✓ 11 octobre :

Foire aux plantes rares et du jardin

conférences, balades botaniques,

interventions pédagogiques

Mirmande - de 9h à 18h

Organisée par l'association "Jardins de Mirmande"



La caravane US pour l'Office du tourisme durant l'été

UN GRAND ORCHESTRE DANS UN PETIT VILLAGE

Pierre FLORY, créateur entre autres de la Pekno parade, de la Rhinofanpharyngite, tubiste dans le Grotorquestre et une dizaine d'années formateur à la Mission Insertion Musique de Valence se propose de monter à Cliousclat un ensemble musical entre l'orchestre et la fanfare sous forme d'un atelier de deux heures par semaine.

Ouvert dans un premier temps à des débutants, novices qui ont toujours eu l'envie de faire de la musique et qui se sont toujours dit "maintenant c'est trop tard, et en plus le solfège, c'est pas mon truc".

Il met à disposition des candidats des instruments (essentiellement des cuivres: trompettes, cornets, tubas, trombones à coulisse ou pistons, hélicons et

soubassophone), donne la technique élémentaire commune à ces instruments et en parallèle de la découverte du solfège, met des morceaux de musique en place (répertoire traditionnel de différents pays à la musique classique ou contemporaine). Le résultat de cette formation auprès du public doit être drôle, touchante et émouvante.

Dans ces moments, il n'y a pas d'enjeux, si ce n'est le plaisir de réaliser un bout de rêve en commun et de partager dans la convivialité et l'humour ce qui pouvait paraître inaccessible.

D'autres musiciens du village peuvent être intégrés et participer à cet événement soit en jouant ponctuellement (en renfort ou en attendant que l'orchestre par son



La Pekno Parade, le 21 juin 2014, à Mirmande

dynamisme leur donne l'envie) soit en apportant des propositions de compositions ou autres.

Une quinzaine de participants, débutants dans un premier temps, de 10 à 99 ans, voire plus, sont envisagés. L'atelier se déroulerait à la Maison des Associations de Cliousclat, lundi ou

mercredi soir à débattre.



Si vous êtes intéressé, contactez Isabelle Picchi, i.picchi@cliousclat.fr, par téléphone au 04 75 63 06 31

MIRMANDE, HAUT-LIEU DU TRAIL

Mirmande est indéniablement l'un des hauts-lieux du trail. Avec plus de 730 participants sur l'ensemble des épreuves (course de montagne samedi 28 mars, randonnée, trails de 28 et 45 km dimanche 29 mars), la 6^e édition du Trail de Mirmande a rencontré un franc succès.

Si la réussite de l'événement tient sans doute à son authenticité et au respect des valeurs fondatrices du trail, elle est aussi liée à la mobilisation des acteurs locaux. Plus de 70 bénévoles ont œuvré avec

bonne humeur et passion tout au long du week-end pour offrir des conditions de course et d'accueil optimales aux coureurs, marcheurs et accompagnateurs. Les participants ont savouré la pasta party décontractée du samedi soir et le réconfortant repas dominical d'après-course. Ils ont également apprécié l'échauffement collectif ludique et dynamique, les ravitaillements assurés par des bénévoles dévoués, le site de course idéal au camping de La Poche ainsi que les encouragements

chaleureux distillés tout au long d'itinéraires sauvages et techniques.

Organisé en collaboration étroite avec l'Association des Chemins et Sentiers de Mirmande, l'événement a non seulement confirmé son statut de grand rendez-vous sportif du printemps avec la présence d'une pléiade de coureurs de haut vol (Benjamin Bellamy, Juliette Blanchet, Pascal Giguët, Cédric Fleureton...), mais aussi – et surtout – sa capacité à valoriser et animer un territoire.



La montée est rude !

SEANCES GRATUITES DE REMISE EN CONDITION PHYSIQUE

Ça y est, le printemps est enfin là, et avec lui les jours s'allongent s'adoucissent... quelle meilleure occasion de se remettre en forme tranquillement ?

Revenue à Mirmande depuis un an avec bonheur, je vous propose, à partir du mois de juin, des séances gratuites de remise en condition physique. Vous

êtes tous et toutes les bienvenus, quels que soient votre niveau, condition, et difficultés éventuelles...

Installée en tant qu'accompagnatrice sportive depuis 6 ans (voir le site serenicime.com), et Professeure d'Education Physique et Sportive diplômée d'Etat, je prends toujours le même plaisir à accompagner vers un meilleur équilibre, à tous les sens du terme.

Les séances auront lieu les lundis dans et autour du village, et se feront en petits groupes.

Travail du souffle, capacité de tenir un effort d'une intensité modérée à moyenne, assouplissement musculaire et du corps dans son ensemble, rééducation posturale replacement de votre respiration,

placement des appuis, tonification de la sangle abdominale...seront les bases d'une pratique physique saine, bienfaisante, et joyeuse !

Je serai attentive à vous apporter mon meilleur enseignement, dans la bonne humeur, le plaisir et la convivialité.

A très bientôt, je vous espère enthousiastes et nombreux !

Raphaële Sabatier



Une séance d'entraînement avec Raphaële



Pour participer, n'hésitez pas à me joindre par mail à l'adresse suivante : raphaelesabatier@gmail.com ou à laisser un message avec vos coordonnées au : 07 78 11 30 67. Site internet : www.serenicime.com

DES CHIENS DE TRAÎNEAUX DANS LES COLLINES MIRMANDAISES



La balade en attelage

Nous sommes mushers professionnels et nous possédons un chenil de 80 chiens de cinq races différentes (Husky de Sibérie, Alaskan Huskies, Indian dog, European Sled dog et Scandinavian hound).

Nous développons trois types d'activités sur Mirmande :

- la visite pédagogique du chenil : l'élevage, les entraînements et la vie quotidienne des chiens de traîneau n'auront plus de secret pour vous,

- la cani-randonnée : il s'agit d'une randonnée pédestre tractée par un chien,
- la balade en attelage : guidé par le musher, vous êtes assis dans le kart et vous vous laissez tracter par un attelage de 14 chiens.

Nous vous accueillons au chenil pour faire connaissance avec les chiens et vous immerger dans le monde des chiens de traîneau, tous les jours sur réservation.

Elsa Jouglà



Un très bon moment à passer en famille



Frédéric BORGEY et Elsa JOUGLA
Expérience Mushing
Les Grands Rigauds
26 270 MIRMANDE
Tél. 06 82 18 15 89
experience-mushing.com
facebook.com/Experience.Mushing

Mairie de Mirmande

Ouverte du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 13h30,
Tél : 04.75.63.03.90
Fax : 04.75.56.03.38
Email : mairie@mirmande.org
www.mirmande.org

La Poste : changement de lieu et d'horaires

Durant les travaux de la maison Desplan, le bureau de poste est transféré à la mairie. Les horaires sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h

Mirmande, c'est aussi sur Facebook

Suivez l'actualité du village, des photos et des vidéos, sur www.facebook.com/mairie.mirmande
<https://www.facebook.com/mairie.mirmande>
Ce site est accessible sans ouverture de compte.

Des informations municipales directement dans votre messagerie ?

La mairie vous propose de recevoir par e-mail ses courriers et informations diverses. Pour cela, envoyez à l'adresse-mail mairie@mirmande.org, vos nom, prénom, adresse, quartier ainsi que votre adresse-mail.

A tout moment, par simple demande auprès de la mairie, vous pourrez consulter, modifier vos coordonnées ou les supprimer de la liste de diffusion.

Un espace réservé pour vous dans ce journal

Vous souhaitez nous soumettre votre actualité et la faire partager aux Mirmandais. Un espace vous est réservé dans ce journal. Pour cela, vous pouvez contacter directement la mairie par mail. Vous avez la possibilité de nous transmettre votre texte déjà rédigé ainsi qu'une ou deux photos si vous le souhaitez. Votre texte sera soumis au comité de rédaction avant sa possible diffusion dans un prochain numéro.

ETAT-CIVIL

Naissance

- ✓ Lucie SEGUIN, née le 27 novembre 2014 à Montélimar
- ✓ Charlotte FREMONDIÈRE, née le 27 janvier 2015 à Montélimar
- ✓ Zoé CARGOËT, née le 8 mai 2015 à Mirmande

Mariage

- ✓ Patrice LAFORÊT et Frédérick DECOUCHON, le 9 mai 2015

Décès

- ✓ Jean JOFFRE, décédé le 22 février 2015 à Mirmande
- ✓ Dominique SENELOZE, décédé le 21 avril 2015 à Mirmande

Un nouveau site internet pour Mirmande

Le nouveau site de la commune sera très prochainement en ligne. L'adresse www.mirmande.org ne changera pas mais l'ergonomie du site, elle, sera totalement différente. Plus moderne dans sa technologie, la mise à jour du nouveau site sera ainsi beaucoup plus régulière et permettra de vous tenir informés de l'actualité de la commune au même titre que ce journal.

Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer dans la commune ? Faites-vous connaître auprès de la mairie. Nous pourrions vous aider pour simplifier votre arrivée et vous faire découvrir la commune.

Recrudescence de chiens errants

On nous signale très régulièrement des chiens en divagation dans les différents quartiers de la commune. Il est rappelé que les chiens ne doivent pas être en liberté sans leur maître. Les animaux errants n'offrent pas une belle image de notre village et peuvent même effrayer, en particulier les enfants. De plus, les déjections canines nécessitent l'intervention des employés communaux et des habitants. La commune peut, à tout moment, faire appel à l'intervention de la fourrière, même si elle connaît les propriétaires des chiens errants.

Comptes-rendus du conseil municipal

- Les comptes-rendus du conseil municipal sont accessibles :
- sur le site de la mairie, www.mirmande.org,
 - sur les panneaux d'affichage officiel, sous le porche de la mairie,
 - en mairie aux heures d'ouverture.



